



Programme d'Action de Prévention des Inondations du bassin versant du Guil

Fiche de synthèse

*Parc naturel régional
du Queyras
la ville - 05350 ARVIEUX
T. +33 (0)4 92 46 88 20
www.pnr-queyras.fr*



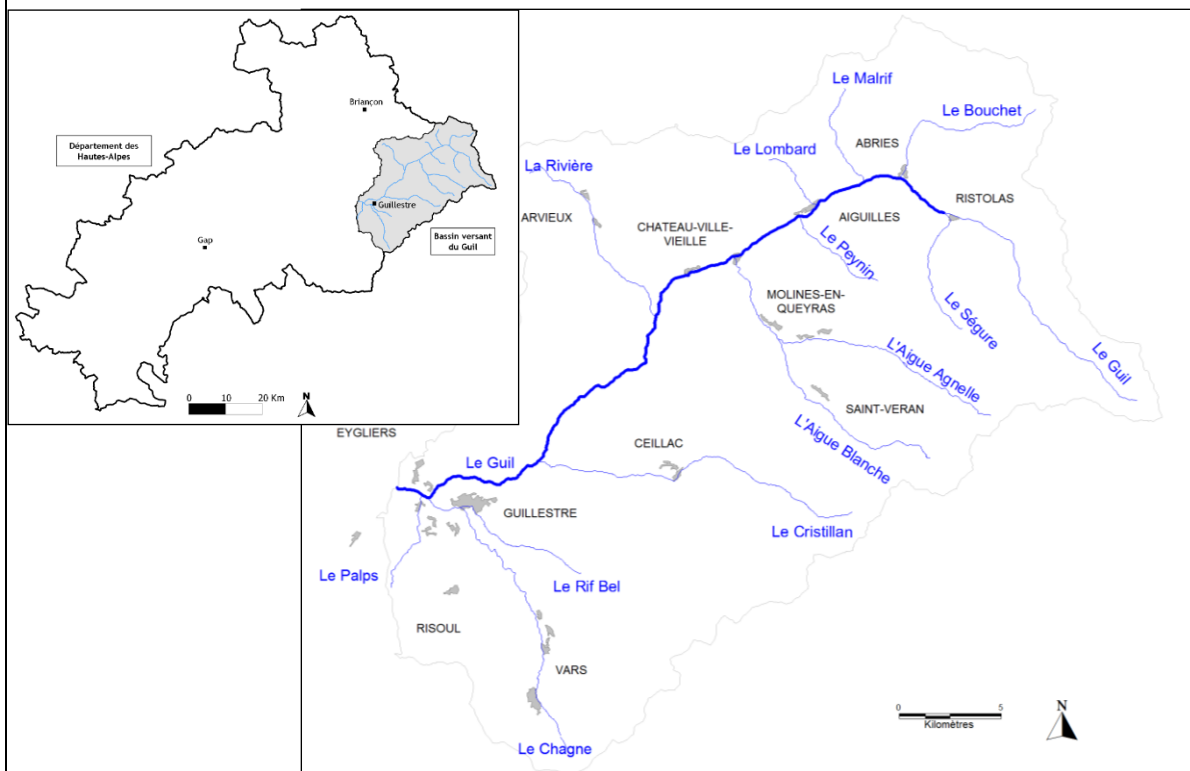
Fiche de synthèse

District hydrographique : Rhône Méditerranée	Région : Provence Alpes Côte D'Azur	Département : Hautes-Alpes	Bassin de risque : périmètre du contrat de rivière
--	--	--------------------------------------	---

Porteur du projet : Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras

Nom du programme : PAPI complet du bassin versant du Guil

Plan de situation :



Partenaires(s) :

-Maîtres d'ouvrage : Parc naturel régional du Queyras, PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, les 12 communes du bassin versant du Guil (Abriès, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château Ville-Vieille, Eyglies, Guillestre, Molines en Queyras, Ristolas, Risoul, Saint-Véran et Vars) et le Conseil départemental des Hautes Alpes

-Financeurs : Etat, Région PACA, Conseil Départemental des Hautes Alpes, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Montant total de l'opération :

Projet global : 14 518 765 € HT / Assiette éligible : 14 604 925 €

SYNTHESE												
AXE	COUT (HT)	COUT global	Maître d'ouvrage	% Part.	Etat	% Part.	Région PACA	% Part.	Conseil Départemental	% Part.	Agence de l'Eau	% Part.
Axe 0	360 000	360 000	144 000	40%	144 000	40%	0	0%	72000	20%	0	0%
Axe 1	453 840	522 000	22 600	4%	261 000	50%	158 600	30%	79800	15%	0	0%
Axe 2	251 000	267 000	34 200	13%	133 500	50%	80 100	30%	19200	7%	0	0%
Axe 3	57 000	57 000	39 900	70%	0	0%	17 100	30%	0	0%	0	0%
Axe 4	29 925	29 925	5 985	20%	14 963	50%	8 978	30%	0	0%	0	0%
Axe 5	786 000	788 000	216 400	27%	336 400	43%	120 000	15%	115200	15%	0	0%
Axe 6	1 480 000	1 480 000	296 000	20%	740 000	50%	9 000	1%	0	0%	435 000	29%
Axe 7	11 101 000	11 101 000	4 790 200	43%	4 455 500	40%	1 695 100	15%	160200	1%	0	0%
TOTAL	14 518 765	14 604 925	5 549 285	37%	5 941 363	41%	2 088 878	14%	446 400	3%	435 000	3%

Contexte :

Le bassin versant du Guil est un bassin versant de montagne situé au Nord Est du département des Hautes Alpes. Il est soumis au phénomène de « retour d'est » apportant des fortes précipitations (200 à 300 mm en cumul) sur une période très courte de quelques jours. Ces épisodes de pluie intenses entraînent des crues violentes caractérisées par d'importants volumes de matériaux transportés. Les fortes vitesses d'écoulement combinées au transport solide provoquent des dommages sur les habitations, les ouvrages d'art, les réseaux (en particulier le réseau routier) et les prairies de fauche. Malgré la très faible urbanisation (1% du territoire), la concentration des enjeux en fond de vallée (situés à proximité des cours d'eau ou installés sur des cônes de déjection des torrents) engendre une vulnérabilité importante des populations permanente et touristique. Les ouvrages de protection vieillissants et en mauvais état offrent une protection de plus en plus illusoire.

Le bassin versant concerne 12 communes, 7162 résidents à l'année et une capacité d'accueil touristique de plus de 62 000 lits. Près d'un tiers du bâti et des populations permanente et touristique sont en zone inondable des crues exceptionnelles. Toutes les communes sont confrontées aux risques naturels, et en particulier au risque inondation et torrentiel. Des PPRN ont été prescrits sur toutes les communes et 10 sont couvertes par un PPRN approuvé.

La candidature à l'appel à projet PAPI s'inscrit dans la continuité du PAPI d'intention mis en œuvre sur 2014-2016. Elle vise à **réduire la vulnérabilité du territoire en intégrant les spécificités de montagne et la préservation des patrimoines naturels et paysagers.**

Description synthétique du programme d'action :

La priorisation des actions a nécessité une analyse fine des 40 secteurs d'enjeux identifiés dans le diagnostic de vulnérabilité sur l'ensemble des communes du territoire, en mettant la priorité sur les enjeux humains. Les actions envisagées peuvent être regroupées en 5 catégories :

- Améliorer la connaissance de l'aléa en proposant une étude historique sur les inondations, et des suivis hydrauliques et morphologiques (3 fiches actions)
- Des actions de communication et de sensibilisation pour développer la culture du risque, en visant différents publics : scolaires, élus, population permanente et touristique (et notamment les campeurs, une des populations les plus vulnérables) (8 fiches actions)
- Des actions pour améliorer et mutualiser les moyens et les outils de surveillance et de gestion de crise, en s'appuyant notamment sur l'opération expérimentale de la « GIRN » (gestion intégrée des risques naturels) (9 fiches actions)
- Une meilleure prise en compte du risque inondation et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire et les documents d'urbanisme, en mettant l'accent sur le porter à connaissance des données cartographiques et l'homogénéisation des PPRN (6 fiches actions)
- La réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures passera par des actions structurelles sur l'aléa et les enjeux en tenant compte du risque torrentiel et du fonctionnement naturel des milieux aquatiques (16 fiches actions)

Enfin un poste de chargé de mission sur l'animation du PAPI visera au suivi administratif et financier du programme d'action d'une part, et d'autre part, à poursuivre la dynamique locale et la gouvernance associée en lien avec le contexte institutionnel évolutif du bassin versant de la Haute Durance.